

## Communiqué de presse

Le 19 Janvier 2009

### **Et pourquoi pas un flingue sur la tempe Mr Regereau ?**

Alors que les négociations conventionnelles entament leur dernier virage, le président de l'UNCAM remet sur la table le principe d'une taxation pénalisant les médecins exerçant en zones surdotées et refusant de signer les futurs Contrats Santé Solidarité (CSS).

Curieusement, certaines structures syndicales, y compris de jeunes et d'internes, n'y sont pas opposées... ?

Il semble pourtant évident que ce genre de contrat, qui ne sera jamais la solution aux problèmes démographiques, ne pourrait avoir un impact positif que s'il s'accompagnait de mesures incitatives et explicatives fortes. Toute mesure contraignante n'aurait que des effets pervers :

- Les médecins installés des zones surdotées non volontaires pour adhérer au CSS ne le signeraient pas davantage. Leur qualité d'exercice ne serait qu'un peu plus mise à mal, et l'envie de prendre une retraite anticipée ou de changer de mode d'exercice se ferait encore plus forte.
- Les jeunes médecins ne s'installeraient plus dans ces zones, mais ce n'est pas pour autant qu'ils iraient s'installer en zones sous dotées ! Ils continueraient à faire des remplacements, ou s'orienteraient vers une carrière salariée.
- Les zones sous dotées ne verraient donc pas arriver les renforts escomptés, et les médecins qui y viendraient le feraient sous la contrainte, avec une volonté minimale de s'investir. De plus, les zones surdotées d'aujourd'hui, deviendraient très vite sous dotées à leur tour, faisant fuir tous les praticiens.

Une telle solution serait vécue comme une véritable agression par le monde médical libéral, jeunes comme plus anciens.

Or rien n'est actuellement mis en place pour informer les médecins, aider les jeunes à s'installer, ou inciter les praticiens à exercer ponctuellement en zones sous dotées proches. Le gouvernement et les Caisses veulent donc, une fois de plus, mettre la charrue avant les bœufs.

Si cette taxe devait se mettre en place, ce serait une véritable honte pour notre système, et surtout pour les syndicats croupions qui y sont favorables.

C'est parce que nous sommes un syndicat responsable, désireux d'offrir un accès aux soins égal pour tous sur le territoire, préservant la liberté de choix à nos patients, que la CSMF Jeunes Médecins s'opposera toujours farouchement aux mesures contraignantes envers l'exercice médical et l'installation, car celles-ci n'auraient qu'un effet opposé.